

Groupement Régional de Santé Publique de Franche-Comté - Représentation de la Ville de Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 26 octobre 2006, le Conseil Municipal a décidé l'adhésion de la Ville de Besançon au Groupement Régional de Santé Publique de Franche-Comté.

Ce groupement d'intérêt public est chargé de mettre en oeuvre les programmes de santé contenus dans le Plan Régional de Santé Publique.

Il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au Groupement Régional de Santé Publique de Franche-Comté.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- Mme Martine BULTOT en tant que représentante titulaire
- Mme Danièle POISSENOT en tant que représentante suppléante.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de désigner Mme Martine BULTOT en tant que représentante titulaire au Groupement Régional de Santé Publique de Franche-Comté, et Mme Danièle POISSENOT en tant que représentante suppléante.

Récépissé préfectoral du 1^{er} mars 2007.